

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 35/19

GRUE —WINNIPEG (MANITOBA)

Une grue sera érigée à Winnipeg, au Manitoba. Sa hauteur maximale sera de 90 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 871 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). La structure ne sera ni éclairée, ni peinte.

La grue sera exploitée dans un rayon de 70 pieds centré sur les coordonnées suivantes :

49° 56' 31" N 97° 14' 40" O

La grue sera à environ 1,9 mille marin (NM) au nord (N) de l'aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg (CYWG). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de cette grue seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
Ottawa (Ontario) K1V 1E5
À l'attention de : Olivier Meier, Gestionnaire
Utilisation de terrains et bureau NOTAM, Exploitation

Tél. : 866-577-0247
Télec. : 613-248-4094
Courriel : landuse@navcanda.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique